|  |  |
| --- | --- |
| **Point de l'ordre du jour: PL 3** | **Document C24/4-F** |
| **3 mai 2024** |
| **Original: anglais** |
|  |  |
| Rapport de la Secrétaire générale | |
| RÉSULTATS DES CONSULTATIONS SUR LES PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION DE LA CONFÉRENCE DE PLÉNIPOTENTIAIRES | |
| **Objet**  À sa session de 2023, le Conseil "a demandé au secrétariat d'examiner les propositions faites par la Roumanie en vue d'améliorer le déroulement de la Conférence, de consulter les États Membres sur les améliorations qui pourraient être apportées à la PP, notamment en ce qui concerne la révision des procédures d'élection et des lignes directrices en matière d'éthique, et de présenter les résultats au Conseil à sa session de 2024". Le présent rapport résume les réponses données par les États Membres suite à une consultation lancée en février (Document [CL-24/11](https://www.itu.int/md/S24-SG-CIR-0011/fr)).  **Suite à donner par le Conseil**  Le Conseil est invité à **examiner** le présent rapport et à **proposer** une marche à suivre.  **Lien pertinent avec le plan stratégique**  Plates-formes fédératrices.  **Incidences financières**  Les coûts sont couverts par le budget alloué pour la période 2024-2025.  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  **Références**  [*B/75/1*](https://www.itu.int/net4/proposals/PP14/Main/GetDocument?idProposal=14954&isSub=false&codeLang=F)*,* [*PP-14/DT/66*](https://www.itu.int/md/S14-PP-141020-TD-0066/fr)*,* [*PP-14/161*](http://www.itu.int/md/S14-PP-C-0161/fr)*,* [*PP-14/175 (recommandation 8)*](http://www.itu.int/md/S14-PP-C-0175/fr)*,* [*C15/4*](https://www.itu.int/md/S15-CL-C-0004/fr)*,* [*C15/99*](https://www.itu.int/md/S15-CL-C-0099/fr)*,* [*C16/4*](https://www.itu.int/md/S16-CL-C-0004/fr)*,* [*C16/120*](https://www.itu.int/md/S16-CL-C-0120/fr)*,* [*CL-16/48*](https://www.itu.int/md/S16-SG-CIR-0048/fr)*,* [*CWG-FHR 7/10*](https://www.itu.int/md/S17-CLCWGFHRM7-C-0010/fr)*,* [*CL-17/7*](https://www.itu.int/md/S17-SG-CIR-0007/fr)*,* [*C17/INF/6*](https://www.itu.int/md/S17-CL-INF-0006/fr)*,* [*C17/4(Rév.1)*](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0004/fr)*,* [*C17/76(Rév.1)*](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0076/fr)*,* [*C17/78(Rév.2)*](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0078/fr)*,* [*C17/96*](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0096/fr)*,* [*C17/DL/8*](https://www.itu.int/md/S17-CL-170515-DL-0008/fr)*,* [*C17/130*](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0130/fr)*,* [*C18/5*](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0005/fr)*,* [*C18/50*](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0050/fr)*,* [*C18/109*](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0109/fr)*,* [*PP-18/31*](https://www.itu.int/md/S18-PP-C-0031/fr)*,* [*IAP/63A1/7*](https://www.itu.int/net4/proposals/PP18/Detail/Index?idProposal=48659)*,* [*IAP/63A1/23*](https://www.itu.int/net4/proposals/PP18/Detail/Index?idProposal=48675)*,* [*ARG/CAN/CTR/DOM/PRG/S/68R1/1*](https://www.itu.int/net4/proposals/PP18/Detail/Index?idProposal=48944)*,* [*AFCP/55A5/1*](https://www.itu.int/net4/proposals/PP18/Detail/Index?idProposal=48559)*,* [*ARB/72A1/38*](https://www.itu.int/net4/proposals/PP18/Detail/Index?idProposal=48905)*,* [*PP‑18/DT/18(Rév.1)*](https://www.itu.int/md/S18-PP-181029-TD-0018/fr)*,* [*PP-18/155*](https://www.itu.int/md/S18-PP-C-0155/fr)*,* [*PP-18/173*](https://www.itu.int/md/S18-PP-C-0173/fr), [*C19/13*](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0013/fr)*,* [*C19/112*](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0112/fr)*,* [*CL-19/57*](https://www.itu.int/md/S19-SG-CIR-0057/fr), [*C20/4*](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0004/fr), [*C20/INF/8*](https://www.itu.int/md/S20-CL-INF-0008/fr)*,* [*C21/4(Rév.1)*](https://www.itu.int/md/S21-CL-C-0004/fr)*,* [*C21/86*](https://www.itu.int/md/S21-CL-C-0086/fr)*,* [*PP-22/40*](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0040/fr)*,* [*RCC/68A17/1*](https://www.itu.int/net4/proposals/PP22/Detail/Index?idProposal=55)*,* [*PP-22/189*](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0189/fr)*,* [*PP-22/206*](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0206/fr)*,* [*C23/4*](https://www.itu.int/md/S23-CL-C-0004/fr)*,* [*C23/84*](https://www.itu.int/md/S23-CL-C-0084/fr)*,* [*C23/107*](https://www.itu.int/md/S23-CL-C-0107/fr)*,* [*CL-24/11*](https://www.itu.int/md/S24-SG-CIR-0011/fr)*,* [*C24/INF/13*](https://www.itu.int/md/S24-CL-INF-0013/fr)*.* | |

Considérations générales

À sa [16ème séance plénière](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0206/fr), la PP-22 a adopté la [recommandation 4 de la Commission 5](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0189/fr),

*qui charge le Conseil d'examiner la question de la conduite des campagnes électorales et procédures d'élection du Secrétaire général, du Vice-Secrétaire général, des Directeurs des Bureaux des Secteurs et des membres du Comité du Règlement des radiocommunications, tout en veillant à ce que tous les candidats aient la possibilité de participer conformément aux principes d'équité, de transparence, d'intégrité et d'impartialité régissant la conduite des campagnes électorales. L'examen de cette question devrait être achevé d'ici à la fin de la session de 2024 du Conseil, et les éventuelles modifications devraient être appliquées avant la prochaine Conférence de plénipotentiaires.*

À sa session de juillet 2023, le Conseil (Document [C23/107](https://www.itu.int/md/S23-CL-C-0107/fr), paragraphe 1.9):

*a demandé au secrétariat d'examiner les propositions faites par la Roumanie en vue d'améliorer le déroulement de la Conférence, de consulter les États Membres sur les améliorations qui pourraient être apportées à la PP, notamment en ce qui concerne la révision des procédures d'élection et des lignes directrices en matière d'éthique, et de présenter les résultats au Conseil à sa session de 2024.*

Dans la Lettre circulaire [CL-24/11](https://www.itu.int/md/S24-SG-CIR-0011/fr), le Secrétariat a lancé une consultation sur la poursuite de l'amélioration de la Conférence de plénipotentiaires. Vingt-neuf réponses ont été reçues; le texte intégral de ces réponses figure dans le Document [C24/INF/13](https://www.itu.int/md/S24-CL-INF-0013/en). On trouvera ci-après les questions et résumés des réponses des États Membres.

Amélioration des travaux préparatoires interrégionaux et des contributions à la Conférence

Quels aspects de la coordination et des réunions interrégionales informelles pourraient être améliorés?

Dans l'ensemble, les États Membres ont salué les réunions interrégionales qui se sont tenues et les efforts de coordination qui ont été déployés avant la Conférence de plénipotentiaires (PP). Selon eux, ces réunions ont été utiles pour trouver un terrain d'entente sur des questions organisationnelles ou administratives telles que l'attribution des documents et la nomination des présidents/vice-présidents des commissions, mais leur capacité à négocier des questions plus complexes est limitée, étant donné que toutes les régions n'ont pas le même calendrier de préparation et que les coordonnateurs régionaux ne sont pas nécessairement habilités à négocier pour le compte d'un grand nombre d'États Membres. Les principaux éléments relevés sont les suivants:

• L'approche thématique adoptée pour la PP-22 pourrait être maintenue, avec l'établissement d'objectifs plus clairs afin de garantir des discussions ciblées au sujet de questions transmises longtemps à l'avance afin que les États Membres puissent travailler en amont.

• Le calendrier devrait être établi bien à l'avance et des réunions devraient être organisées plusieurs fois au cours de l'année précédant la Conférence.

• Il convient de conserver le mode hybride/virtuel pour garantir une participation maximale, même s'il est fait observer que les réunions physiques permettent d'échanger de manière plus informelle.

• Il convient d'encourager davantage de dialogue entre les coordonnateurs régionaux; l'UIT pourrait compiler et partager leurs coordonnées.

• Il convient d'encourager les États Membres et les organisations régionales de télécommunication à soumettre leurs vues et leurs contributions plus tôt.

Avez-vous des suggestions concernant la préparation et la formation des délégués et des fonctionnaires chargés des conférences?

Dans l'ensemble, les suggestions soulignent l'importance de mettre en place des programmes de formation complets, accessibles et interactifs pour doter les nouveaux délégués, les délégués et les fonctionnaires chargés des conférences des connaissances, des compétences et de la confiance nécessaires pour participer efficacement aux conférences de plénipotentiaires.

• Organiser des formations/ateliers/présentations en ligne, élaborés et proposés bien à l'avance, sur les thèmes suivants: objectifs de la PP, techniques de négociation, procédures, calendriers, fonctions des délégués, code de conduite/éthique, rédaction de Résolutions, processus et procédures administratifs, pouvoirs, résultats escomptés de la PP, procédures d'élection, règlement intérieur, séance/vidéo de présentation à l'intention des nouveaux délégués.

• Mettre en place un système de mentorat/inviter d'anciens fonctionnaires chargés des conférences et délégués à partager leurs expériences et leurs connaissances.

• Organiser des formations par l'intermédiaire de l'Académie de l'UIT.

• Organiser des séances d'information thématiques virtuelles comme on le fait pour le Conseil.

• Utiliser les bureaux régionaux pour atteindre les objectifs susmentionnés.

Avez-vous des suggestions pour améliorer les contributions ou en réduire la longueur?

Bien que la plupart des États Membres soient favorables à des contributions brèves et concises, il convient de noter que la majorité des contributions concernent la modification de documents existants et que, par conséquent, leur longueur dépend du document original. Toutefois, de l'avis général, les États Membres devraient être encouragés à utiliser des résumés analytiques, à limiter autant que possible le nombre de pages des contributions, à utiliser l'interface CPI et à se regrouper pour soumettre des contributions communes, afin d'éviter que plusieurs États Membres soumettent des documents distincts contenant des propositions identiques. La formation susmentionnée sur la rédaction des Résolutions pourrait les aider à cet égard.

Avez-vous des suggestions concernant la rationalisation des Résolutions?

Dans l'ensemble, les suggestions soulignent qu'il est nécessaire de collaborer, d'améliorer les procédures, de renforcer les capacités et de mener des activités de sensibilisation afin de rationaliser efficacement les Résolutions. Certains États Membres ont fait observer que les Résolutions de la PP devraient précéder les Résolutions d'autres conférences et que ces conférences devraient en premier lieu consulter les textes de la Conférence de plénipotentiaires avant d'élaborer des Résolutions analogues. La formation susmentionnée sur la rédaction des Résolutions pourrait également offrir une aide à cet égard. Les suggestions formulées comprennent:

• Tirer parti du travail de mise en correspondance de toutes les Résolutions (Secteurs et PP) qui a eu lieu avant la PP-22.

• Encourager la soumission très tôt des contributions et inscrire à l'ordre du jour des réunions des points récurrents sur la rationalisation des Résolutions.

• Organiser des ateliers et des projets visant à former les États Membres à la rationalisation linguistique.

• Créer des groupes de travail ou des groupes de travail par correspondance chargés d'examiner et de regrouper les Résolutions.

• Mieux faire comprendre les avantages de la rationalisation grâce à une coordination interrégionale.

Pensez-vous qu'il serait utile d'évaluer les incidences financières des propositions avant leur approbation finale par la Conférence? Dans l'affirmative, quel mécanisme pourrait être mis en place à cet effet?

De nombreuses réponses indiquent qu'il serait utile, voire indispensable, d'évaluer les incidences financières des propositions avant leur approbation finale. Comme le soulignent à juste titre certains États Membres, conformément aux numéros 71 et 73 des Règles générales et à l'article 34 de la Convention, cette tâche relève de la compétence de la Commission de contrôle budgétaire. Les suggestions formulées sont les suivantes:

• Associer des commissions comme la Commission de contrôle budgétaire ou le Groupe GTC-FHR à ce travail.

• Intégrer les aspects financiers dans les soumissions, conformément à la pratique adoptée pour le Conseil.

• Le temps nécessaire au travail d'évaluation et sa complexité suscitent certaines préoccupations.

• Compte tenu de la diversité des propositions, l'accent devrait être mis sur la possibilité et la faisabilité de leur mise en œuvre.

• Certains États Membres disent craindre que cela nuise à la capacité à trouver des idées innovantes.

• Au nombre des suggestions on trouve un report des propositions en vue d'un examen ultérieur.

Améliorer la participation inclusive

Quelles mesures d'incitation pourraient être mises en œuvre pour améliorer encore l'engagement et la participation des femmes à la Conférence, notamment à des postes de direction (présidence, vice-présidence, etc.)?

Dans l'ensemble, les réponses suggèrent une approche multidimensionnelle comprenant un appui financier, une formation, une sensibilisation et des mesures visant à encourager une plus grande participation des femmes à des postes de direction à la Conférence.

• Proposer des bourses, des parrainages et des bourses d'études.

• Mettre en œuvre des programmes de mentorat, d'accompagnement et de sensibilisation.

• Établir des quotas ou des pourcentages minimaux de femmes aux postes de direction.

• Accorder des indemnités pour frais de voyage, décerner des prix et garantir une reconnaissance.

• Mettre en place des équipes et des commissions dédiées.

• Promouvoir un environnement sûr et inclusif.

• Accroître la visibilité des modèles féminins.

• Donner aux femmes les moyens de participer grâce à la formation et aux réseaux de soutien.

• Évaluer les processus et faire respecter la parité hommes-femmes.

Comment les régions et les Réseaux de femmes de l'UIT pourraient-ils encourager davantage de femmes à participer à la PP?

Comme pour la question précédente, une combinaison d'appui financier, de formation, de possibilités de mise en relation et d'activités de sensibilisation est essentielle pour que davantage de femmes participent à la PP ou s'impliquent dans les travaux. La collaboration avec les États Membres, les organisations régionales et les réseaux de femmes est également cruciale pour atteindre cet objectif.

• Proposer des bourses, y compris d'études, aux participantes.

• Encourager les administrations à faire participer les femmes aux différents niveaux de l'organisation à un stade précoce.

• Planifier en amont et élargir les Réseaux de femmes de l'UIT dans le cadre d'une manifestation parallèle mettant à l'honneur les résultats obtenus.

• Promouvoir les échanges interrégionaux entre les Réseaux de femmes.

• Dissocier les activités des Réseaux des femmes des conférences pour garantir un implication constante.

• Organiser des formations et des ateliers à l'intention des femmes dès le début du travail de préparation de la manifestation.

• Encourager les groupes régionaux à promouvoir la participation des femmes.

• Inscrire les objectifs en matière de participation égale des femmes et des hommes à l'ordre du jour des sessions du Conseil.

• Établir des programmes de mentorat pour les femmes souhaitant occuper des fonctions de direction.

• Organiser des manifestations dédiées aux femmes en marge de la Conférence.

• Améliorer l'accessibilité aux programmes de mentorat et aux bourses d'études.

Quelles possibilités l'UIT et/ou les États Membres pourraient-ils offrir pour inciter les jeunes délégués à participer plus activement à la PP?

Dans l'ensemble, les réponses soulignent combien il est important de fournir aux jeunes délégués des possibilités, un appui et des plates-formes leur permettant de participer activement à la PP, de faire connaître leur point de vue et d'acquérir une expérience précieuse du fonctionnement de l'UIT. Les États Membres doivent jouer un rôle important dans cette initiative, en incluant des jeunes dans leurs délégations et en leur confiant des responsabilités.

• Mettre en place des programmes de formation, des bourses et des stages à l'intention des jeunes délégués.

• Mieux faire connaître l'initiative Generation Connect.

• Établir des programmes de mentorat et créer des binômes associant un jeune délégué et un délégué expérimenté.

• Organiser des séances spéciales et des forums dédiés aux jeunes délégués.

• Consulter les jeunes sur les Résolutions relatives aux jeunes générations.

Comment faire en sorte que les connaissances et les données d'expérience soient transmises efficacement à la prochaine génération de délégués de l'UIT, avec un meilleur équilibre hommes‑femmes?

Dans l'ensemble, les réponses soulignent l'importance des initiatives structurées de transfert des connaissances, des plates-formes numériques pour le partage de l'information, de la planification du renouvellement des effectifs, des programmes de mentorat et de la collaboration avec les États Membres afin d'assurer une transmission efficace des connaissances et des données d'expérience à la prochaine génération de délégués de l'UIT, l'accent étant mis en particulier sur l'amélioration de l'équilibre entre les hommes et les femmes. Là encore, une grande partie de cet effort incombe aux États Membres, dans la mesure où ils décident de la composition de leurs propres délégations. Les suggestions formulées sont les suivantes:

• Mettre en œuvre des initiatives structurées de transfert des connaissances.

• Concevoir des plates-formes numériques pour le partage de l'information.

• Promouvoir les stratégies de planification du renouvellement des effectifs.

• Faciliter les programmes de mentorat.

• Encourager la collaboration entre les États Membres et le Secrétariat.

Accroître les efforts visant à rendre la PP plus écologique

Avez-vous des suggestions pour rendre la Conférence plus durable?

Les États Membres se sont félicités des efforts déployés lors de la PP-22 et ont proposé les mesures suivantes pour continuer de rendre les conférences de l'UIT plus respectueuses de l'environnement et socialement plus responsables:

• Intégrer des présentations et des discussions sur la durabilité dans le processus préparatoire.

• Inclure des exigences de durabilité dans les accords de pays hôte.

• Choisir des lieux respectueux de l'environnement dont les installations utilisent les énergies renouvelables, favorisent le recyclage et tiennent compte de l'accessibilité.

• Promouvoir des options de transport écologiques et réduire les émissions dues aux déplacements en avion.

• Proposer des options de participation à distance pour élargir la participation, réduire les coûts et réduire autant que faire se peut les émissions liées aux voyages.

• Élaborer des solutions numériques telles que des applications mobiles et de la documentation numérique pour réduire autant que possible l'utilisation de papier.

• Mettre en œuvre des pratiques durables telles que le recyclage, la réduction des déchets et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables.

• Encourager l'utilisation de matériaux réutilisables et de cadeaux respectueux de l'environnement.

• Collaborer avec des organisations locales en faveur de pratiques durables.

• Promouvoir des politiques d'achat respectueuses de l'environnement et privilégier l'achat de produits locaux.

• Éliminer les séances de travail de nuit et le week-end pour améliorer l'efficacité énergétique.

• Encourager le pays hôte à donner ou à recycler le surplus de nourriture, de matériaux et d'équipements.

Comment le Secrétariat pourrait-il aider les délégués à adhérer aux principes de durabilité, avant et pendant la Conférence?

• Fournir des lignes directrices et des ressources complètes aux États Membres et aux délégués avant la Conférence, et proposer des séances de formation spécifiques.

• Utiliser le site web ou l'application mobile pour présenter les bons comportements à adopter.

• Élaborer des orientations à l'intention des pays hôtes de la PP.

• Demander aux États Membres candidats ou qui proposent des candidats de mettre l'accent sur la durabilité dans leurs campagnes.

Améliorer l'expérience des délégués

Avez-vous des suggestions pour améliorer la gestion du temps/les procédures de travail/les méthodes de travail des commissions?

Les États Membres ont souvent répondu à cette question en proposant de ne pas tenir de séances qui se prolongent/la nuit/le week-end, exemple positif donné à la PP-22 qui devrait constituer un objectif pour les futures PP. En outre, des solutions consistant à limiter le temps imparti, que ce soit pour les interventions individuelles, pour certaines discussions ou pour les groupes ad hoc, ont souvent été mentionnées. Les points suivants ont été suggérés pour améliorer la gestion du temps et les méthodes de travail lors des conférences de l'UIT:

• Limiter la durée des interventions afin d'éviter les longs discours et utiliser des minuteurs pour faire respecter ces limites.

• Éviter de prévoir des séances parallèles sur des sujets connexes.

• Planifier les séances uniquement pendant des heures de travail raisonnables, éviter les séances de nuit et le week-end.

• Fixer les dates et heures des séances des commissions bien à l'avance et établir des calendriers réalistes.

• Fournir des documents d'information complets sur les procédures et méthodes de travail.

• Examiner attentivement les modifications à apporter aux méthodes de travail pour éviter d'alourdir la charge de travail des délégués.

• Réutiliser les plans de gestion du temps efficaces des conférences précédentes.

• Veiller à ce qu'aucune autre séance ne chevauche le processus d'élection pour ne pas en détourner l'attention.

• Donner aux présidents des commissions les moyens de trouver des solutions en cas de désaccord au niveau des commissions, les former à la gestion des questions difficiles et les encourager à fixer des limites de temps pour les groupes ad hoc.

• Définir des méthodes de travail claires et cohérentes pour les commissions et les groupes ad hoc.

• Continuer d'appliquer le principe selon lequel sans consensus, aucune modification n'est appliquée.

Avez-vous des suggestions pour améliorer l'expérience globale des délégués à la PP?

Plusieurs suggestions réitèrent les demandes susmentionnées visant à limiter la durée des interventions, à réduire autant que possible les séances le soir ou de nuit, à fixer de manière plus stricte des heures de début et de fin pour les jours de conférence, à raccourcir les conférences et à faire des pauses entre les séances. Le Secrétariat est en mesure de donner suite à ces demandes, à l'exception de celles concernant la durée de la Conférence. D'autres suggestions ont été formulées, notamment:

• Fournir davantage de possibilités de mise en relation grâce à des événements et des plates‑formes numériques dédiés.

• Proposer des lieux accessibles et des services d'assistance pour les délégués âgés ou handicapés.

• Proposer des guichets d'information complets et une aide pour l'organisation des voyages.

• Organiser des séances de présentation à l'intention des nouveaux participants avant la Conférence et leur proposer des programmes d'orientation et de mentorat afin qu'ils puissent participer efficacement à la Conférence.

• Mettre en œuvre des mesures d'efficacité telles que des systèmes de vote électronique et élaborer des lignes directrices sur les déclarations de politique générale.

• Organiser des activités en marge du programme des délégués, comme des compétitions sportives ou des événements culturels.

• S'assurer que plusieurs options de restauration et que des commodités adaptées sont disponibles sur l'ensemble du site de la Conférence.

Comment peut-on garantir un environnement sûr pour tous les délégués?

Les réponses soulignent qu'il est nécessaire d'adopter une approche globale de la sécurité tenant compte d'aspects liés aux politiques, à la santé et à la sécurité physique. De nombreuses suggestions portent essentiellement sur des mesures de prévention telles que les protocoles de sécurité, les mécanismes de signalement et les procédures d'urgence afin d'atténuer les risques. Il est souligné que la sensibilité aux aspects culturels et une connaissance des pratiques locales sont essentielles pour garantir la sécurité et le confort des délégués. On relève un appel à la responsabilisation, tant de la part des pays hôtes que des délégations, afin de répondre rapidement et efficacement aux préoccupations en matière de sécurité. L'établissement d'un code de conduite clair est considéré comme une étape fondamentale dans la promotion d'un environnement respectueux et sans harcèlement à la PP. La logistique, par exemple le transport et l'hébergement, joue un rôle crucial pour assurer la sécurité et le bien-être des délégués, en particulier à des heures tardives.

• Tenir compte des indices de sécurité des hôtes potentiels et des recommandations des missions basées à Genève.

• Établir et promouvoir un code de conduite de l'UIT adapté à la participation aux manifestations de l'Union afin de favoriser un environnement respectueux et sûr.

• Communiquer clairement à tous les délégués les renseignements, les procédures et les protocoles d'urgence en matière de sécurité.

• Mettre à disposition des lignes d'assistance téléphoniques accessibles et des mécanismes de signalement clairs pour les questions de sûreté, de sécurité et de santé.

• Accroître le nombre d'agents de sécurité, installer plus de caméras et traiter les plaintes rapidement.

• Encourager les hôtes à informer les délégués des pratiques, des protocoles et des interdictions au niveau local.

• Assurer l'accessibilité pour tous les délégués, y compris dans les espaces réservés aux hommes ou aux femmes, et mettre en place des aménagements pour les handicapés.

• Proposer des options de transport sûres, en particulier à des heures tardives, et éviter les zones à forte criminalité.

Appréciez-vous les manifestations parallèles (autres que les réceptions) à la PP et participez‑vous à ces manifestations? Dans l'affirmative, avez-vous des suggestions de manifestations parallèles pour les futures conférences?

Les manifestations parallèles sont généralement appréciées par les délégués, car elles offrent de précieuses possibilités de mise en relation, de perfectionnement professionnel et de partage des connaissances. Toutefois, il est admis que ces manifestations ne devraient pas éclipser les activités essentielles de la Conférence et devraient aborder des questions bien ciblées, concrètes et stratégiques. Il a été pris note des problèmes logistiques associés aux manifestations parallèles, notamment la question de la disponibilité de salles et les ordres du jour chargés, d'où la nécessité d'accorder la priorité au bon déroulement de la Conférence. Des préoccupations ont été soulevées en ce qui concerne les incidences que peuvent avoir les manifestations parallèles sur l'efficacité de la Conférence et il a été suggéré d'évaluer soigneusement leur nécessité et leur calendrier, afin de s'assurer qu'elles complètent les travaux principaux de la Conférence plutôt que d'en détourner l'attention. Il a notamment été recommandé d'organiser les manifestations parallèles dans les semaines qui suivent les élections afin d'alléger le programme chargé de la première semaine et de garantir la participation maximale. S'agissant des futures manifestations parallèles, il a notamment été suggéré d'organiser des ateliers thématiques suivant l'évolution des technologies à l'échelle mondiale et les buts stratégiques de l'UIT, des manifestations consacrées aux femmes et aux jeunes, des débats thématiques sur les technologies de pointe et des expositions présentant des innovations dans le domaine des TIC. Il a également été suggéré de confier l'organisation des manifestations parallèles à des entreprises du secteur spécialisées dans les infrastructures de télécommunication, la cybersécurité, les technologies émergentes, la gestion du spectre et les initiatives d'inclusion numérique, afin de pouvoir bénéficier de différents points de vue et de promouvoir la collaboration. Dans l'ensemble, les manifestations parallèles sont considérées comme des compléments utiles à la Conférence, mais elles doivent être soigneusement sélectionnées afin de s'assurer qu'elles améliorent l'expérience des délégués sans pour autant éclipser les travaux principaux.

Participation ministérielle

Avez-vous des suggestions pour améliorer la participation des ministres et des délégués de haut niveau, ainsi que la collaboration avec ces participants?

Les suggestions visant à améliorer la participation des ministres et des délégués de haut niveau à la PP sont les suivantes:

• Veiller à ce que des invitations spécifiques soient envoyées très tôt aux ministres pour qu'ils assistent à la manifestation, établir des ordres du jour donnant la priorité aux points nécessitant des instructions de haut niveau et organiser des séances interactives auxquelles prennent part des ministres.

• Établir un programme de haut niveau clair pour une durée limitée au début de la Conférence, par exemple une demi-journée par jour pour un maximum de deux jours afin d'optimiser la participation.

• Organiser des séances spéciales pour les ministres afin d'étudier les questions urgentes et d'adopter une déclaration ministérielle pour rendre compte du fort engagement politique.

• Donner la priorité à une participation de haut niveau et l'organiser de manière rationnelle tout en assurant un engagement et des résultats significatifs.

• Garantir la collaboration entre le Secrétariat de l'UIT et les pays hôtes en vue d'organiser des tables rondes ministérielles fructueuses, durant lesquelles les participants partageront les enseignements tirés des conférences précédentes.

• Articuler la participation de haut niveau autour d'une manifestation parallèle de la Conférence afin de proposer davantage de possibilités liées aux relations publiques et de faciliter l'organisation de réunions bilatérales.

• Repenser la participation ministérielle afin de la renforcer, éventuellement par le biais de groupes interrégionaux sur des thèmes centraux de l'UIT où la représentation égale des hommes et des femmes est garantie.

• Organiser des manifestations parallèles et des tables rondes spéciales visant à renforcer la participation des délégués de haut niveau.

Passage au numérique

Selon vous, quels processus (inscription, documentation, mise en relation, préparation et mobilisation avant la PP, services du protocole, gestion du temps, prise de décision, vote, participation à distance, etc.) pourrait-on encore améliorer à l'aide des technologies numériques?

Les suggestions visent à tirer parti des technologies numériques pour optimiser les différents aspects du processus de la PP, depuis l'inscription et la programmation jusqu'à la prise de décisions et la participation à distance, pour, à terme, améliorer l'efficacité, l'accessibilité et l'inclusivité.

• Mettre en place un système de réservation de salles en ligne pour une planification équitable.

• Utiliser des outils de réservation de salles de réunion en temps réel.

• Étudier les solutions de traduction et d'interprétation basées sur l'IA.

• Introduire des codes QR pour l'enregistrement et l'accès aux documents sous forme numérique.

• Continuer de proposer des options de participation à distance.

• Passer aux systèmes de vote électronique pour des raisons d'efficacité et de précision.

• Utiliser des outils de planification numériques pour améliorer la gestion du temps.

• Mettre en place des plates-formes de mise en relation pour les délégués.

• Améliorer les services de protocole par le biais d'applications mobiles ou de notifications.

• Étudier la reconnaissance faciale pour l'automatisation de l'enregistrement et l'accès aux salles.

• Créer une application UIT spécialement dédiée à la diffusion de l'information.

Processus d'élection et lignes directrices en matière d'éthique pour les candidats

Compte tenu des discussions précédentes sur l'amélioration des processus d'élection, avez‑vous des suggestions sur la façon d'améliorer ces processus?

Dans l'ensemble, les suggestions visent à moderniser et à rationaliser les processus d'élection à la PP en tirant parti des technologies numériques, en améliorant la transparence et en favorisant l'équité. Des systèmes de vote électronique, des options de participation à distance et des processus simplifiés pourraient améliorer l'efficacité et l'inclusivité. En outre, le fait de réduire les campagnes sur papier et de limiter la durée des discours de félicitations est conforme aux objectifs de durabilité et favorise l'efficacité de la Conférence. Toutefois, la mise en œuvre de certaines de ces suggestions nécessiterait de modifier des textes fondamentaux de l'Union.

• Introduire le vote électronique dans un souci d'efficacité et de transparence.

• Fournir des lignes directrices claires sur les pratiques éthiques à adopter pour les campagnes.

• Fournir toutes les informations relatives aux processus d'élection et aux processus de campagne en un seul endroit.

• Envisager de regrouper plusieurs élections sur un seul bulletin afin de permettre une rationalisation et effectuer tous les tours de scrutin nécessaires lors d'une seule séance pour plus d'efficacité.

• Prolonger la période pendant laquelle il est possible de proposer les candidatures pour permettre des campagnes efficaces.

• Promouvoir les campagnes numériques pour réduire les incidences environnementales.

• Raccourcir le temps imparti pour les discours de félicitations après les élections pour des conférences efficaces.

• Mettre en place des mesures de contrôle et de prévention afin de lutter contre la discrimination dans la sélection des candidats.

Avez-vous des suggestions concernant les lignes directrices relatives aux aspects éthiques de certaines activités susceptibles d'être menées dans le cadre de la campagne électorale, qui ont été approuvées à la session de 2018 du Conseil et réapprouvées par le Conseil à sa session de 2021?

Il existe un consensus sur l'importance des lignes directrices en matière d'éthique et de leur évaluation continue afin d'en assurer l'efficacité. Les suggestions portent sur la transparence, l'égalité des chances pour les candidats et les mécanismes permettant de traiter rapidement les allégations de manquement. L'accent est mis sur les mécanismes de formation et de supervision pour maintenir l'intégrité du processus d'élection. Dans l'ensemble, les suggestions préconisent des lignes directrices claires, l'égalité des chances et des mesures de supervision robustes pour veiller au respect des normes éthiques dans les activités de campagne.

• Proposer une formation continue sur les campagnes éthiques et mettre à jour les lignes directrices pour rendre compte des bonnes pratiques et des nouveaux défis.

• Continuer d'évaluer l'efficacité des lignes directrices sur les campagnes éthiques et associer les parties prenantes concernées, telles que les organisations régionales de télécommunication, au processus d'évaluation.

• Apporter des précisions concernant les droits et les obligations des fonctionnaires non élus candidats et celles des fonctionnaires élus, en garantissant l'égalité des chances pour tous les candidats. Proposer des mesures telles que la signature par les candidats d'un engagement à respecter les lignes directrices et la publication de leurs programmes de communication.

• Mettre en place des mécanismes pour traiter rapidement les allégations de manquement.

• Mettre l'accent sur la supervision efficace du processus d'élection.

Autres questions

D'autres suggestions ont été formulées, notamment:

• Augmenter le nombre de stands de nourriture et de boissons sur le site.

• Augmenter le nombre de casiers et créer un vestiaire pour le confort des délégués.

• Mettre en place des espaces supplémentaires dédiés aux photos pour favoriser l'engagement sur les réseaux sociaux.

• Maintenir la température de la salle de réunion à un niveau confortable (minimum 20 degrés Celsius).

• Installer des panneaux d'information pour l'orientation sur le site et prévoir un plus grand nombre de places assises pour les réunions informelles.

• Mettre à disposition des équipements d'impression et du matériel informatique à proximité des salles de réunion ministérielle.

• Plaider en faveur d'une plus grande présence des acteurs du secteur privé et de l'économie numérique afin de renforcer la participation de multiples parties prenantes.

• Reconnaître que tous les problèmes ne peuvent pas être parfaitement résolus et accepter que certaines insuffisances subsistent.

• Proposer de mener des consultations similaires après les grandes conférences afin de recueillir des commentaires.

• Éviter de programmer simultanément des réceptions afin d'assurer l'égalité des chances pour les États Membres et les candidats.

• Envisager de réduire la durée de la manifestation.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_